



Syndicat des eaux du plateau des Rousses

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 25 JUIN 2018 A 18H30

Présents :

- **Les Rousses** : Jean-Sébastien LACROIX –
- **Bois d'Amont** : Jean-Marie LACROIX -
- **Prémanon** :
- **Lamoura** : Marie-Claire ROBEZ-MASSON –
- **Lajoux** : Jean-Marie PERROT - Philippe MERMET
- **Septmoncel** : Sylvie MICHAUD – Joël DURIF

Absents : Bernard MAMET (excusé) – Cathy BON (excusée) – Jean-Michel VANINI – Christian BIENMILLER (excusé) – Vincent HALLUIN

Secrétaire de séance : Joël DURIF

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 12 octobre 2015, le comité syndical, légalement convoqué et conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibère quel que soit le nombre de membres présents.

Le 25 juin 2018 à 18h30, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, Mairie des Rousses, sous la présidence de Jean-Sébastien LACROIX, Président.

M. le Président remercie les membres de leur présence, souhaite la bienvenue à M. MERMET et remercie Nelly BENOIT-JEANNIN pour sa participation au SIE et rappelle l'ordre du jour :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du 3 avril 2018**
- 3. Travaux d'optimisation de la filière de traitement de l'usine de production d'eau potable des Rousses : signature du marché de travaux et demandes de subvention au Conseil Départemental et à l'Agence de l'eau**
- 4. Questions et informations diverses**
 - Projet « Eau-delà de la Frontière »

M. le Président propose d'ajouter une question supplémentaire à l'ordre du jour :

- Extension et aménagement paysager de la zone d'activités de Tréchaumont : signature d'une convention de mandat et participation financière du syndicat. Le comité syndical décide à l'unanimité l'inscription de cette question supplémentaire.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le comité syndical désigne à l'unanimité Joël DURIF secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 3 avril 2018

M. le Président propose au Comité Syndical d'approuver le compte-rendu de la séance précédente. Philippe MERMET s'abstient car il était absent.

Le comité syndical approuve par 6 voix et 1 abstention le compte rendu du 03 avril 2018.

3 – Travaux d'optimisation de la filière de traitement de l'usine de production d'eau potable des Rousses : signature du marché de travaux et demandes de subvention au Conseil Départemental et à l'Agence de l'eau

M. le Président rappelle que depuis 2008, l'usine de traitement d'eau potable des Rousses fait face à 2 problèmes :

- ✚ dépassement des références de qualité sur le paramètre COT et sur les chlorites ;
- ✚ problèmes de goût.

Pour garantir à 100 % une eau de parfaite qualité, il convient de procéder à des réaménagements de la filière de traitement.

Il rappelle l'étude réalisée en 2014 dans les conditions les plus défavorables (période hivernale), afin de déterminer le procédé et les réactifs à mettre en œuvre pour améliorer la qualité physico-chimique et microbiologique de l'eau distribuée.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec le cabinet MONTMASSON le 9 mai 2017.

L'enveloppe prévisionnelle pour la réalisation des travaux d'optimisation de l'usine de production d'eau potable des Rousses (hors honoraires de Maîtrise d'œuvre) est de :

- marché de base : 1 215 300.00 € HT
- Option n°1 : 4 660.00 € HT
- Option n°2 : 3 000.00 € HT
- Option n°3 : 9 620.00 € HT

Un avis d'appel public à concurrence, dans le cadre d'une procédure adaptée suivant l'article 28 du code des marchés publics, a été publié le 05/03/2018 dans le journal d'annonces légales Le Progrès et sur le site Internet de l'acheteur. La date limite de réception des offres était fixée au 14/05/2018 à 11h30.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- valeur technique de l'offre : 4
- prix : 4.5
- délai d'exécution, phasage et gestion des coupures : 1.5

Une seule entreprise a remis une offre dans les délais :

- SUEZ Services France

Arrivée de Marie-Claire ROBEZ-MASSON.

L'ouverture des plis a eu lieu le 14/05/18 à 14h et une phase de négociation a eu lieu le 31/05/18 à 9h30 en présence de SUEZ et du cabinet Montmasson.

M. le Président présente le rapport d'analyse des offres préparé par le cabinet MONTMASSON :

- Estimation des travaux :	1 215 300.00 € HT
- Offre initiale de SUEZ :	1 596 072.77 € HT
- Offre de SUEZ suite à négociation :	1 536 214.00 € HT
- Option SUEZ transformation pulsatube	56 897.00 € HT
- PS2 réhabilitation vestiaires	9 708.00 € HT
- Optimisations retenues :	- 80 457.00 € HT
- Options retenues par le SIE :	<u>73 501.00 € HT</u>
Programme total de.....	1 595 863.00 € HT

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer le marché de travaux d'optimisation de la filière de traitement de l'usine de production d'eau potable des Rousses avec le **groupement SUEZ/HYDREA/CANIOTTI/PROCESS SOL** pour un montant total de **1 522 362.00.00 € H.T.** et **accepte** à l'unanimité les options libres N° 1 – 3 – 5 – 6 – 7 et **complémentaire de mise en place d'une extraction de boues du décanteur vers le réseau d'eaux usées** proposées par

l'entreprise pour un montant total de **73.501.00 € H.T.**, soit un montant total du marché de **1 595 863.00 € HT** (1 915 035.60 € TTC).

Par ailleurs, M. le Président propose au comité syndical de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Jura et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ainsi qu'une avance financière remboursable à taux 0 % sur le montant résiduel des travaux à la charge du Syndicat, ce qui évitera la souscription d'un emprunt.

Le comité syndical émet un avis favorable sur cette proposition.

Le comité syndical sollicite aussi l'autorisation de préfinancer les travaux car ceux-ci sont prévus dans un planning destiné à ne pas perturber la continuité du service.

Le Comité syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer tout document relatif à ces demandes de subvention et d'avance remboursable.

4- Extension et aménagement paysager de la zone d'activités de Tréchaumont : participation du syndicat

M. le Président informe le comité syndical que l'aménagement de la future zone d'activités de Tréchaumont nécessite le détournement de la canalisation de transit pour la remettre sous la voirie. Les branchements des parcelles sont à la charge de la Communauté de Communes de la Station des Rousses maître d'ouvrage de cette opération.

Afin d'éviter l'intervention de 2 entreprises, la CCSR a proposé de réaliser les travaux en lieu et place du Syndicat puis de refacturer la part au Syndicat. M. le Président précise que ces travaux reviennent dans le patrimoine du SIE.

Le coût est estimé à 12 995 € HT et une participation de 30 % sera demandée à la commune de Lamoura comme le prévoit le règlement intérieur du SIE.

La convention prévoit le versement d'une avance de 30% de la somme due par le SIE au démarrage des travaux. Le Président aura la possibilité de signer un avenant avec la CCSR dans la limite de 10 % du montant des travaux supplémentaires. Au-delà, il faudra l'accord du comité syndical.

Le comité syndical approuve à l'unanimité les termes de la convention de mandat à passer avec la communauté de communes de la station des Rousses pour la réalisation des travaux de détournement de la conduite d'eau potable et autorise le Président à la signer.

5 – Questions et informations diverses

- Projet transfrontalier « Eau-delà de la frontière »

M. le Président rappelle la convention signée avec le CPIE pour le projet « Eau-delà de la frontière » avec une participation du Syndicat de 1 200 €. Il présente le programme. Il a demandé au CPIE que les opérations s'effectuent sur toutes les Communes membres du SIE.

Prochaine réunion le 25/09 à 18h30

Séance levée à 19h00
Le Secrétaire de séance

Joël DURIF

Le Président,

Jean-Sébastien LACROIX

